



## INFOS SPECIALES : CDD Pole Emploi Occitanie

**Vous êtes en CDD, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, le SNU Pole Emploi Occitanie vous informe sur le CSE**

**Vous venez d'être embauché-e ou vous êtes en cours de contrat** au sein de Pôle Emploi Occitanie. Le SNU vous souhaite la bienvenue et sera à vos côtés pour toute question, jusqu'à votre titularisation ou votre fin de contrat.

**Le CSE (Conseil Social et Economique)** est une instance représentative du personnel composée de représentant-es du personnel élu-es. Ils siègent à minima 1 fois par mois en réunion avec le Directeur Régional ou les représentants de la direction et des RH. Le CSE intervient sur tous les sujets d'organisation du travail, de santé et de sécurité au travail. En lien avec les RP (Représentants de Proximité) il est amené aussi à porter des revendications collectives ou individuelles.

Il a également en charge la **gestion du budget des ASC (Activités Sociales et Culturelles)** au niveau Occitanie, soit un budget annuel de plus de 4 millions d'€ **pour les agent-es et leur famille.**

### **VOUS Y AVEZ DROIT !**

Dès le premier mois de travail plein (du premier au dernier jour du mois travaillé). Le montant est proratisé au nombre de mois plein travaillés entre Janvier et Décembre 2020 et est subordonné aux revenus du foyer (avis d'impôts 2019).

**Vous avez droit à une dotation AGENT + une dotation ENFANT (à charge, entre 0 et 25 ans). Vous devez impérativement en faire la demande AVANT LE 31 décembre 2020, sinon elles seront perdues.**

**En plus de ces dotations** le CSE propose des participations pour des activités (Billetterie – Cinéma - Week end et Voyages - Locations d'hébergements en linéaires - Colonies de vacances, Loisirs, ...) et des partenariats, auxquelles vous avez accès durant votre temps de présence au sein de l'établissement.

**Enfin, le CSE peut vous aider en cas de difficultés financières grâce à la commission Secours.** Vous devez pour cela d'abord prendre contact avec les assistantes sociales Pole Emploi dont vous dépendez géographiquement.

### **COMMENT S'INSCRIRE ?**

Il suffit de faire une demande auprès des assistantes du CSE par mail : [cse.occitanie@pole-emploi.fr](mailto:cse.occitanie@pole-emploi.fr). Une fois la fiche que vous recevrez complétée et accompagnée de votre contrat de travail et de votre avis d'impôt 2019 et retournée au CSE, vous recevrez vos codes d'accès au site du CSE.

**Lisez ATTENTIVEMENT les NOTICES AGENTS & ENFANTS et PRESTATIONS présentes en ligne sur le site.**

**Nous contacter :** [syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr)



**@SNUPEFSULRMP**



**@snupeoccitanie**

[www.snutefifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie](http://www.snutefifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie)